



Conseil d'administration

353^e session, Genève, 10-20 mars 2025

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Segment du programme, du budget et de l'administration

Date: 19 mars 2025

Original: anglais

Première question à l'ordre du jour

Propositions de programme et de budget pour 2026-27 présentées par le Directeur général

Ajustements proposés par le Directeur général

1. À la suite de la publication du document [GB.353/PFA/1/\(Add.1\)\(Rev.1\)](#) et des consultations complémentaires menées au sein du Conseil d'administration, on trouvera dans le présent document des informations sur les ajustements qu'il est proposé d'apporter au budget de l'Organisation.
2. Eu égard aux possibles contraintes d'espace à prendre en considération pour l'organisation des sessions de 2026 et 2027 de la Conférence internationale du Travail, du fait de la rénovation en cours des locaux de l'Office des Nations Unies à Genève, le Bureau continue de mener des discussions constructives avec le gouvernement de la Suisse pour étudier d'autres solutions multisites à proximité de Genève pour la tenue des séances en plénière et en commission. Le recours à des sites multiples pourrait nécessiter de réduire la taille de certaines commissions et de modifier le programme de travail et éventuellement les dates de la Conférence. Il se peut également qu'un espace plus important que prévu soit disponible au Palais des Nations pour l'organisation de réunions, ce qui devrait être confirmé en juin 2025.
3. Si les différents sites genevois retenus ne sont pas disponibles aux mêmes dates, le Bureau réfléchit à la possibilité d'échelonner les travaux des différentes commissions, afin de recourir à un nombre de sites plus restreint. Il est également possible d'opter pour des modalités hybrides et d'utiliser les nouvelles technologies pour assurer la participation aux travaux de la Conférence, comme cela a été fait durant la pandémie de COVID-19. Conformément au cycle habituel des discussions à l'ordre du jour du Conseil d'administration, le Bureau fournira de plus amples informations sur ces possibilités en novembre 2025, dans le cadre de la question

consacrée à l'ordre du jour de la 114^e session de la Conférence et aux dispositions applicables à cette session.

4. En recourant à ces différentes options dans une mesure plus ou moins grande, le Bureau n'aurait plus besoin de louer le centre de congrès «Palexpo» ni d'autres locaux en 2026-27. Si l'on tient compte également des mesures déjà annoncées par le Directeur général, cela éviterait toute augmentation de coûts dans le budget. Le Tableau 1 révisé sur le budget stratégique par ligne de crédit, qui tient compte des ajustements proposés par le Directeur général, est annexé au présent document. Comme il ressort de la dernière colonne, le budget ainsi recalculé est à croissance nominale nulle.
5. On trouvera ci-après le projet de décision figurant au paragraphe 281 du document GB.353/PFA/1, dont le libellé a été révisé compte tenu des ajustements proposés.

► **Projet de décision**

6. **Le Conseil d'administration recommande à la Conférence internationale du Travail, à sa 113^e session (juin 2025):**

- a) **d'approuver un programme d'un montant provisoire de 879 800 000 dollars É.-U. calculé au taux budgétaire de 0,91 franc suisse pour 1 dollar É.-U. fixé pour 2024-25, la Conférence devant déterminer le taux de change définitif et le niveau correspondant du budget exprimé en dollars des États-Unis, ainsi que le montant en francs suisses des contributions mises en recouvrement;**
- b) **d'adopter la résolution suivante:**

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Aux termes du Règlement financier, approuve, pour le 80^e exercice prenant fin le 31 décembre 2027, le budget des dépenses de l'Organisation internationale du Travail, s'élevant à ... dollars des États-Unis, et le budget des recettes s'élevant à dollars des États-Unis, soit, au taux de change de ... franc suisse pour 1 dollar des États-Unis, à une somme de ... francs suisses, et décide que le budget des recettes, libellé en francs suisses, sera réparti entre les États Membres conformément au barème des contributions recommandé par la Commission des finances.

► **Appendix****Budget stratégique révisé: Dépenses proposées par ligne de crédit**

	Budget stratégique 2024-25 (en dollars É.-U.) ¹	Budget stratégique ajusté 2026-27 (en dollars É.-U. constants de 2024-25)	Budget stratégique ajusté 2026-27 (recalculé (en dollars É.-U.))
Partie I. Budget courant			
A. Organes directeurs ²	56 061 088	50 662 111	51 502 305
B. Résultats stratégiques	699 743 617	705 471 828	711 896 856
C. Services de management	68 634 834	69 199 201	69 841 943
D. Autres crédits budgétaires	48 436 822	48 436 021	44 323 411
Ajustement pour mouvements de personnel	-7 111 483	-11 777 272	-11 932 192
Total (Partie I)	865 764 878	861 991 889	865 632 323
Partie II. Dépenses imprévues			
Dépenses imprévues	875 000	875 000	875 000
Partie III. Fonds de roulement			
Fonds de roulement			
Total (Parties I-III)	866 639 878	862 866 889	866 507 323
Partie IV. Investissements institutionnels et éléments extraordinaires			
Investissements institutionnels et éléments extraordinaires	13 160 122	13 160 122	13 292 677
Total (Parties I-IV)	879 800 000	876 027 011	879 800 000

¹ Pour faciliter la comparaison avec les chiffres de 2026-27, le budget pour 2024-25 a été retraité de manière à tenir compte du réaligement des coûts standard différenciés par grade au siège et dans les bureaux extérieurs à la suite de la réévaluation du budget recalculé au taux de change budgétaire de 0,91 franc suisse pour 1 dollar É.-U. ² Le budget stratégique proposé pour les organes directeurs comprend les ressources du Département des relations, des réunions et des documents officiels et du Département de l'administration et des services internes, qui apportent un appui direct à la fonction de gouvernance.